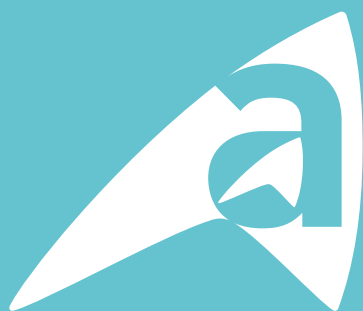


VERS UN NOUVEAU  
DÉVELOPPEMENT  
POUR PLUS DE VIE  
DANS LES TERRITOIRES

#BILAN DE MANDATURE

# OCCITANIE

2016-2018



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE



# ÉDITO



La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) d'Occitanie est née le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par le regroupement des anciennes CRA de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Répondre sans attendre aux enjeux agricoles de cette nouvelle grande région était un défi impressionnant !

En moins de trois ans, nous avons réorganisé nos services et redéfini nos actions à l'échelle de l'Occitanie.

Cet important travail a été réalisé avec une volonté renforcée de développer un fonctionnement en réseau avec les 13 Chambres Départementales d'Agriculture (CDA) d'Occitanie, dans l'objectif de répondre aux attentes et aux besoins des agriculteurs de notre nouveau territoire. Nous nous sommes ensemble fixés une ambition : « Être le meilleur réseau de services auprès de ses ressortissants, de ses clients et des autres acteurs du monde rural, qui construit l'agriculture de demain, ouvert à des partenariats et qui s'organise aux échelons pertinents ».

Concernant plus particulièrement la Chambre Régionale et son travail avec le réseau des Chambres d'Agriculture d'Occitanie, nous avons défini quatre axes stratégiques :

- Professionnaliser la partie « Politiques publiques » du réseau pour être une vraie force d'influence et permettre de relever les enjeux d'orientations agricoles d'une grande région.
- Accélérer l'innovation au profit du conseil pour développer la capacité d'intervention du réseau.
- Faire fonctionner la plateforme des services mutualisés (Systèmes d'Information, Comptabilité Finances) pour favoriser l'efficacité économique et la modernisation du réseau.
- Innover dans les méthodes de travail en réseau, développer l'agilité et l'intelligence collective.

Ce travail a également été réalisé avec la volonté de refonder le partenariat avec l'Etat, la Région et l'ensemble des organisations et institutions intervenant dans l'agriculture à l'échelle de l'Occitanie.

Vous trouverez dans ce document une sélection d'actions et de résultats qui illustrent la très grande diversité de nos activités, mais aussi nos priorités stratégiques.

Je tiens à associer à la présentation de ces travaux, et à remercier, les élus et les collaborateurs de la CRA d'Occitanie, mais aussi des CDA d'Occitanie, dont l'engagement et l'implication ont permis de surmonter les difficultés et d'atteindre ces résultats. Je suis avec eux fier de vous présenter ce bilan, et confiant dans la capacité de notre réseau à répondre aux enjeux auxquels les agriculteurs d'Occitanie doivent et devront faire face.

Denis CARRETIER

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

Edito du Président

P\_3

---

## # ECONOMIE, PROGRAMMES, INGÉNIERIE FINANCIÈRE

1. Une contribution renforcée à l'élaboration des politiques publiques en région P\_5
2. Pôle économie et prospective : une plus-value du fonctionnement en réseau des Chambres P\_6
3. Un partenariat renforcé avec la Région et l'État sur l'apprentissage et la valorisation des métiers P\_7
4. Les actions forêt des Chambres : du PPRDF au Service Commun Valorisation du bois et territoire P\_7

---

## # FILIÈRES ANIMALES ET PASTORALISME

1. Politiques publiques P\_8
2. Les actions en réseau P\_8
3. Le Service Commun Pastoralisme P\_10

---

## # AGRONOMIE, ENVIRONNEMENT, EAU, CLIMAT, FILIÈRES VÉGÉTALES ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1. Politiques publiques P\_11
2. Les actions en réseau P\_13

---

## # PROMOTION, AGRITOURISME, PRODUITS FERMIERS ET CIRCUITS DE PROXIMITÉ

1. Les actions en réseau avec les Chambres d'agriculture d'Occitanie P\_15
2. Animation du CPBR (Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional Occitanie) P\_16
3. Les évènements et autres actions de promotion P\_16

---

## # INNOVATION, R&D, DEVELOPPEMENT ET CONSEIL

1. L'objectif stratégique du service régional IRD P\_18
2. Le périmètre d'action et les missions du Service régional IRD P\_18
3. Les actions exemplaires P\_19

---

## # SERVICES SUPPORTS

1. Service régional Comptabilité Finances P\_21
2. Service régional Systèmes d'Information P\_22
3. Pôle Communication P\_23



### 1. Une contribution renforcée à l'élaboration des politiques publiques en région

- **Projet agricole régional**

En amont de la création de la nouvelle région Occitanie, la Chambre régionale d'agriculture a contribué à l'élaboration du projet agricole régional, définissant les 10 priorités régionales pour l'agriculture et l'agroalimentaire de la région. Ce projet agricole régional a été le support des échanges de la profession agricole régionale avec les candidats aux élections régionales dès fin 2015.

- **Contribution à l'élaboration du SRDEII et du CPRDFOP**

Suite aux élections régionales de 2016, la Région Occitanie a piloté l'élaboration du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation), cadre politique de référence pour l'action de la Région en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que du CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles), contrat visant à adapter l'ensemble des dispositifs de formation (voie scolaire, apprentissage, formation des demandeurs d'emploi et des salariés) aux réalités économiques et sociales régionales.

Dans ce cadre, la CRA Occitanie a mobilisé l'ensemble de ses commissions et comités d'orientation pour élaborer 25 fiches thématiques présentant des propositions concrètes de politiques publiques à initier ou renforcer pour soutenir le secteur agricole en Occitanie.

- **Etats Généraux de l'Alimentation**

En déclinaison des travaux nationaux, la CRA Occitanie a organisé avec la DRAAF et la Région, le 20 septembre 2017, quatre ateliers régionaux ciblés sur des problématiques locales (Élevage, Filières longues et stratégie export, Structuration des filières d'agriculture biologique, Protéines végétales, semences, grandes cultures et blé dur). Ces débats ont mobilisé 140 participants aux profils variés (production agricole, interprofessions, représentants de l'agroalimentaire, de la transformation et de la distribution, acteurs de la recherche et de l'innovation, enseignement et formation, État, Collectivités, associations...), et ont permis d'aboutir à l'élaboration de documents de propositions, qui ont contribué aux travaux nationaux et ouvert des perspectives pour les politiques publiques régionales.

- **Convergence des PDR**

Suite à la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, les Programmes de Développement Rural (FEADER) validés par l'Europe pour la période 2014-2020 sont entrés dans un processus de convergence de manière à ce que les dispositifs d'aide aux agriculteurs soient identiques ou les plus proches possibles à l'échelle Occitanie.

Dans ce cadre, la CRA Occitanie a formulé de 2016 à 2018 de nombreuses propositions d'évolution des dispositifs d'aides, notamment les dispositifs de soutien aux investissements des agriculteurs (modernisation des bâtiments d'élevage, investissements agro-environnementaux, transformation à la ferme...).



- **Politiques régionales Installation Transmission**

Le Comité d'Orientation Transmission Installation de la CRA s'est fortement mobilisé pour élaborer des propositions régionales, notamment en lien avec l'élaboration de critères régionaux de modulation de la DJA et l'élaboration de la politique régionale Installation Transmission du Conseil Régional, votée en décembre 2017.

- **Politique Agricole Commune**

Lors de la révision des zones défavorisées simples, la CRA Occitanie a mobilisé son expertise pour animer les groupes de travail des OPA, réaliser des cartographies régionales sur les indicateurs proposés de manière à limiter l'impact de cette révision, réaliser des traitements statistiques pour simuler les impacts et les communiquer aux interlocuteurs régionaux devant les porter au niveau national, assurer la coordination des actions avec la DRAAF, la Région, les députés, l'APCA et les représentants régionaux aux réunions nationales animées par le MAA.

- **Budget agricole régional**

Au-delà des crédits FEADER (2<sup>ème</sup> pilier de la PAC) dont la Région est l'autorité de gestion depuis 2014, le budget de la Commission Agriculture, agro-alimentaire et viticulture du Conseil régional Occitanie est passé de 49,6 millions d'euros en 2016 à 67,8 millions d'euros en 2018 (crédits d'engagement), soit une augmentation de 37%. Cette évolution a notamment permis de renforcer les soutiens de la Région pour les investissements dans les exploitations agricoles, l'accompagnement de crise liée à l'Influenza aviaire et l'installation des jeunes agriculteurs.

## 2. Pôle économie et prospective : une plus-value du fonctionnement en réseau des Chambres

Le Pôle Economie et Prospective (PEP) des Chambres d'agriculture d'Occitanie répond aux objectifs suivants :

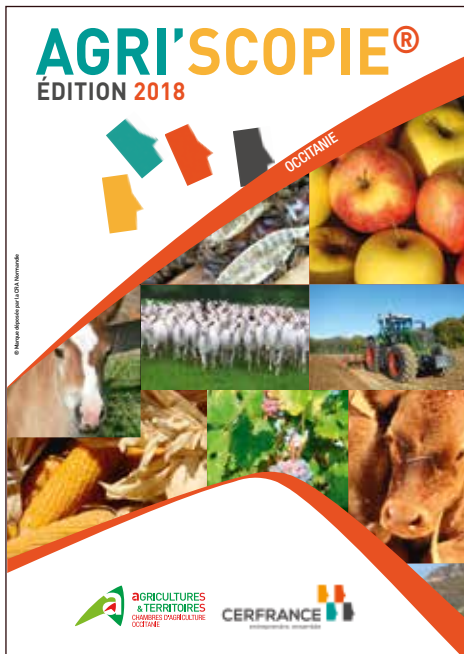
- Assurer un suivi régional de l'économie agricole par la création, la mise à jour et la valorisation d'observatoires régionaux. Ces divers observatoires sont issus soit de données publiques traitées et mises en forme par le PEP, soit de données à accès limité produites par les Chambres ou par des partenaires et mises disposition du PEP.
- Alimenter à la fois les besoins des élus et des conseillers par la publication d'analyses économiques et prospectives régulières et adaptées au contexte, en faisant le lien entre les approches micro-économiques et macro-économiques.
- Répondre aux besoins des CDA et de la CRA en matière d'études et de mobilisation de données.

Il est constitué d'une équipe de 5 personnes, issues des CDA et de la CRA, et mobilise environ 2 ETP par an.

Ses réalisations principales :

### • Agri'scopie Occitanie

Dans la continuité du document réalisé en 2015 en Midi-Pyrénées, les CERFRANCE et les Chambres d'Agriculture des deux anciennes régions se sont associés dès 2016 pour publier Agri'scopie Occitanie (publication annuelle).



Les deux structures partenaires ont ainsi mis en commun leurs compétences économiques et techniques pour construire un document qui fait aujourd'hui référence auprès de l'ensemble des organismes professionnels et des institutions régionales. Agri'scopie traite l'ensemble des productions de la région : Grandes cultures, Maraîchage et Horticulture, Viticulture, Arboriculture, Bovins Viande, Bovins Lait, Ovins Viande, Ovins Lait, Caprins, Porcins, Volailles, Palmipèdes et Lapins, Apicultures et Équins ; ainsi que divers sujets transversaux : le foncier, la démographie et l'emploi en agriculture, l'installation et la transmission, les signes d'identification de la qualité et de l'origine (avec un Zoom sur l'AB) et les circuits courts. Dans le contexte de la création de la nouvelle région, la sortie rapide

d'Agri'scopie à l'échelle Occitanie a permis à la fois aux élus professionnels et aux institutions de s'approprier les problématiques agricoles du nouveau territoire régional.

### • Note de conjoncture annuelle

Réalisée pour la première fois en novembre 2016 afin de répondre aux interrogations des élus de la CRA d'Occitanie sur la crise agricole en cours, la note de conjoncture Occitanie a été ensuite pérennisée et est désormais réalisée annuellement pour la session de novembre de la CRA. Ce travail d'analyse permet d'estimer le chiffre d'affaires des principales productions régionales pour la campagne en cours et d'avoir ainsi une vision actualisée de l'économie agricole régionale.

### • Observatoire Installation Transmission

Dans le cadre de ses missions liées à l'installation et à la transmission, la CRA d'Occitanie a créé un Observatoire régional sur l'installation et la transmission en Occitanie destiné à mieux connaître les dynamiques d'installation et de transmission, orienter les politiques publiques et les actions d'accompagnement des porteurs de projet et des agriculteurs.

Cet observatoire se compose d'un volet « statistiques » structuré et d'un volet « collecte de données » en construction.



Le volet « statistiques » de l'Observatoire Occitanie a été structuré par la CRA en 2016 à partir :

- des données MSA mises à disposition par l'ODR-INRA dans le cadre d'une convention avec la CRA, pour quatre populations : installations, départs, agriculteurs de plus de 55 ans, ensemble des agriculteurs,
- des données annuelles sur les installations aidées (DJA) collectées auprès des Chambres d'agriculture (à partir de 2014).

En 2017, le PEP de la CRA a mis à jour la base de données, créé une base de données sur le suivi des installés à 5 ans (données MSA), élaboré un « Outil territoire » permettant de diffuser les principaux indicateurs Installation Transmission sur un territoire donné, créé des

outils automatiques de traitement de la base pour faciliter l'extraction de données en fonction des demandes.

Ces données ont fait l'objet de la première publication de l'Observatoire régional Installation Transmission à l'échelle Occitanie à l'automne 2017, qui a été largement diffusée aux partenaires de l'Installation Transmission de la région.

Pour construire le volet « collecte de données auprès des porteurs de projet accompagnés », les CDA d'Occitanie ont décidé de s'équiper d'un outil commun afin de disposer de données homogènes sur l'ensemble du territoire régional.

Le choix s'est porté sur l'outil Tr@it d'union développé par les CRA Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes qui permet, d'une part, d'être utilisé par les conseillers dans le suivi des porteurs de projet et agriculteurs qu'ils accompagnent et, d'autre part, de valoriser les données saisies grâce à des requêtes départementales et régionales. Cette double fonction garantit la qualité des données collectées (en respectant la confidentialité des données personnelles) en évitant une double saisie.

### 3. Un partenariat renforcé avec la Région et l'Etat sur l'apprentissage et la valorisation des métiers

Le réseau des Chambres d'agriculture s'est fortement impliqué dans l'accompagnement de l'apprentissage et la valorisation des métiers, dans le cadre d'un partenariat fort avec l'État, la Région et les CFAA :

- par la généralisation des Pôles apprentissage agricole dans les 13 CDA d'Occitanie, pour des missions d'information et de communication sur l'apprentissage agricole et d'accompagnement des employeurs et des apprentis,

- par l'implication de 10 CDA dans le dispositif des « Développeurs de l'apprentissage » développé et animé par le Conseil Régional depuis 2017, pour des missions complémentaires d'identification et prospection des entreprises, d'accompagnement personnalisé des entreprises, de diffusion des offres d'apprentissage auprès des CFAA et des autres acteurs, de mise en relation apprenti-employeur...

### 4. Les actions forêt des Chambres : du PPRDF au Service commun Valorisation du bois et territoire

Dans l'objectif de mobiliser plus de bois, les Chambres d'agriculture d'Occitanie se sont mobilisées sur la période 2012-2017 pour assurer la mise en œuvre d'actions des PPRDF (Plans Pluriannuels Régionaux de Développement Forestier) dans un cadre partenarial, notamment par la mise en valeur de la forêt paysanne, le regroupement de propriétés et l'incitation à la gestion concertée, l'animation des petites propriétés, la réalisation de diagnostics forestiers, l'appui au développement de débouchés (bois buche, bois d'œuvre),...

Une nouvelle étape de structuration des actions forestières des Chambres d'Occitanie a été franchie en 2018 avec la création du Service Commun « Valorisation du Bois et Territoire », auquel adhèrent la CRA et les 13 Chambres départementales. Ce service, porté par la CRA Occitanie, est le vecteur de mise en œuvre des actions forestières et agro-forestières inscrites dans le programme régional valorisation du bois et territoire.





# Service FILIERES ANIMALES ET PASTORALISME

## 1. Politiques publiques

Dans le domaine du sanitaire régional, la CRA et ses partenaires ont rédigé un document listant les priorités sanitaires par filière : le Schéma Régional de Maîtrise des Dangers Sanitaires. Son élaboration a nécessité de nombreuses réunions de concertation entre les partenaires des filières (GDS, OP, Groupements techniques vétérinaires). La baisse des prix du lait a entraîné de grosses difficultés de trésorerie dans de nombreuses exploitations, amenant la Préfecture de Région à réunir des cellules de crise. La CRA d'Occitanie et le GIE élevage ont été les interlocuteurs de l'Etat et de la Région Occitanie pour adapter les soutiens aux éleveurs comme en particulier la mise en place d'un accompagnement à l'assistance technique aux éleveurs laitiers.

## 2. Les actions en réseau

### • L'accompagnement du PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles)

Dans le contexte de rémunération difficile du travail des éleveurs, les capacités d'investissement restent limitées et les aides aux investissements pour les mises aux normes de biosécurité, de bien-être animal ou d'amélioration du travail sont essentielles. Le PCAE, mesure 411 élevage des PDR, constitue un des piliers du soutien à l'élevage. À la demande de la Région, une harmonisation de cette mesure entre les PDR Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a été recherchée tout en respectant les enveloppes budgétaires assignées. Le travail du groupe des conseillers Bâtiments des Chambres d'agriculture d'Occitanie a été déterminant pour réaliser des simulations sur les options possibles. La fluidité du dispositif a été améliorée avec la mise en place de nouvelles possibilités et l'utilisation d'un référentiel de coûts raisonnés.

Les CDA accompagnent les éleveurs pour trouver des solutions techniques à leurs problématiques et les aider à monter les dossiers de demandes de financement (711 dossiers PCAE). Les CDA accompagnent également des éleveurs pour monter les dossiers ICPE, RSD, ainsi que calculer les capacités de stockage des effluents grâce au diagnostic DEXEL ou améliorer les performances énergétiques de leurs installations.

### • La prise en compte du bien-être animal

Les éleveurs doivent également s'adapter aux demandes de plus en plus fortes de la société sur la prise en compte de la douleur chez l'animal.

Pour sensibiliser les professionnels de l'élevage, le film « même pas mal » a été présenté au Comité d'Orientation Elevage (COREL) de la CRA Occitanie et a permis de mesurer le travail à mener dans ce domaine. Les CDA et leurs partenaires, GDS et DDCSPP, se sont organisés au sein de cellules départementales



La filière palmipèdes gras du Sud-Ouest a été ébranlée par l'apparition de foyers hautement pathogènes d'Influenza Aviaire en 2016 puis en 2017. Cela a entraîné des abattages d'animaux dans le périmètre des foyers, un vide sanitaire dans toutes les exploitations et des abattages préventifs devant le front de progression du virus. En concertation avec leurs partenaires, la CRA et le GIE ont participé aux négociations et ont été force de propositions pour mettre en place les mesures les plus adaptées pour maintenir le revenu des producteurs et des autres maillons de la filière, de formations des éleveurs et de financement des investissements.

de prévention de la maltraitance. Elles ont échangé au cours d'une réunion régionale afin d'harmoniser leur fonctionnement et mettre en place des outils communs.

### • Le règlement zootechnique européen

Un nouveau règlement européen va s'appliquer le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Il remet en cause l'organisation actuelle de répartition des rôles dans le cadre du Dispositif Génétique Français. L'enregistrement et la certification des parentés, le contrôle des performances et l'évaluation génétique sont désormais de la compétence des Organismes de Sélection (OS) qui peuvent choisir de déléguer tout ou partie de ces missions. Les CDA et la CRA Occitanie ont sollicité les organismes de sélection bovins viande et petits ruminants pour connaître leur position. La CRA Occitanie a organisé deux rencontres exposant ce nouveau fonctionnement.

### • Le travail en élevage

Le maintien de l'élevage est lié à la mise en œuvre de solutions pour alléger la contrainte du travail. Le réseau des Chambres d'agriculture et leurs partenaires travaillent dans le cadre de la mesure PDR 121 sur l'amélioration du travail en élevage. Un groupe se met en place en 2018 pour diffuser des expériences réussies en élevage.



- **Appui technique aux éleveurs**

L'appui technique aux éleveurs doit être rénové afin de l'adapter aux besoins d'évolution des éleveurs et aux innovations (robots...). Une réflexion et des actions sont engagées par les Chambres d'Occitanie et le réseau de conseil en élevage laitier (OPTILAIT) qui va s'équiper d'un nouvel outil mutualisé avec le Nord Est de la France (ATLAS). De nouvelles prestations doivent être développées s'appuyant sur les résultats des enquêtes auprès des éleveurs afin de connaître leurs besoins. Cela nécessite d'avoir une offre de services vaste pouvant recourir à des experts mutualisés sur plusieurs départements. Ces services, souvent accolés à la collecte des données de performance, permettent de valoriser ces données lors du conseil apporté à l'éleveur. Une démarche similaire a été menée sur le conseil Bovin Viande par le groupe Conseil en élevage Bovin viande animé par la CRA Occitanie.

3700 éleveurs sont suivis par les CDA Occitanie dans le cadre des contrôles de performance. Ces conseils s'appuient sur des logiciels mutualisés entre les départements et établis par l'ARSOE.

- **L'appui à la valorisation des produits**

La demande de lait Bio étant en augmentation, les services de la CRA et des CDA d'Occitanie ont renforcé l'accompagnement de cette nouvelle vague de conversions et travaillé avec les laiteries pour développer cette production.

Avec l'appui de la CRA Occitanie, les CDA sont engagées auprès des éleveurs pour développer des filières locales au travers de l'IGP «Rosée des Pyrénées» ou de la finition des bovins, et maintenir des outils structurants tels que les abattoirs.

- **L'appui à la biosécurité**

Pour faire face à la crise Influenza Aviaire, la CRA et les CDA d'Occitanie ont élaboré, en partenariat avec les GDS et le GIE Elevage, une offre de formations ainsi qu'un accompagnement à la mise en place des normes de biosécurité qui ont concerné 237 formations pour 2239 stagiaires.



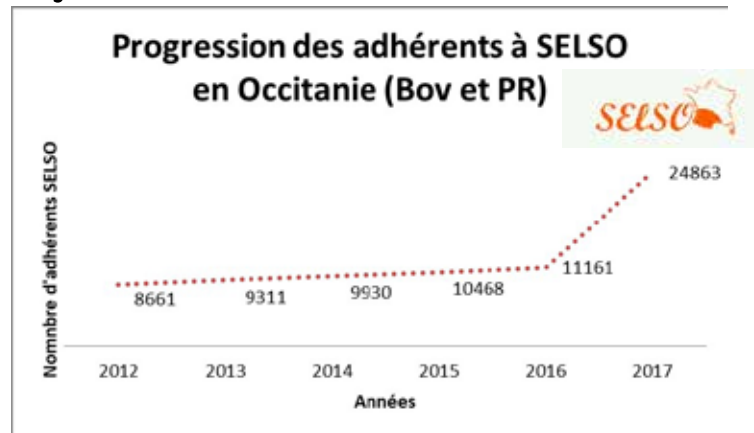
Source : formation biodiversité CDA 31

- **La dématérialisation**

La France envisage de ne plus éditer de passeport papier pour les bovins. Ces documents seront consultables par les différents intervenants de la filière à partir d'une base de données et pour tous mouvements de bovins. Le logiciel utilisé en Occitanie est SELSO, et une vingtaine d'éleveurs, informatisés ou non, ont testé le fonctionnement de la dématérialisation lors d'une phase «pilote». Cette expérimentation a clairement montré que l'informatisation des éleveurs est indispensable pour que ce dispositif fonctionne.

Le développement de l'informatisation des éleveurs à partir d'outils répondant aux besoins des éleveurs, simples et peu coûteux, est l'un des objectifs des Chambres d'agriculture d'Occitanie. Ainsi, 57 % des éleveurs bovins et 17% des éleveurs de petits ruminants (PR) de plus de 50 reproducteurs sont aujourd'hui abonnés à SELSO.

**Progression du nombre d'adhésés SELSO en Occitanie de 2012 à 2017**



- **Le regroupement et la mutualisation des services à l'élevage**

Face à la diminution des effectifs d'élevage, les services d'identification ou de contrôle de performance des CDA d'Occitanie se regroupent afin de maintenir un service aux éleveurs de qualité. 20 000 cheptels bovins sont actifs dans la base de données pour 1 400 000 bovins et 4 300 000 petits ruminants (reproducteurs et naissances de l'année). Le logiciel de gestion des données (LOCITA) dont l'animation est assurée par le chef du service élevage de la CRA Occitanie (jusqu'à l'automne 2018), est mutualisé sur 34 départements et donne satisfaction à 95% des utilisateurs.

Les contrôles de machines à traire sont regroupés au niveau de l'Aveyron afin de répondre à la demande sur l'ensemble du territoire d'Occitanie, en professionnalisant ces contrôles et en harmonisant leurs tarifs. Ainsi, 3320 contrôles «Machine à traire» ont été réalisés en 2017.



### 3. Le Service Commun Pastoralisme

Ce service commun de la CRA Occitanie regroupe les Chambres départementales de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ainsi que la CRA Occitanie. Il intervient sur :

- **Les politiques publiques**

Ce Service commun est force de propositions, en élaborant des arguments techniques en concertation avec ses partenaires. Ainsi, l'argumentaire technique du Service a contribué à l'adoption du système des prorata sur les surfaces pastorales ligneuses, permettant une prise en compte plus large des surfaces éligibles aux aides de la PAC. Il propose actuellement des solutions aux contrôles. Ces actions de politiques publiques sont coordonnées avec les structures de massifs (ACAP et SIDAM) au sein de la commission pastoralisme de la CRA Occitanie.

- **Le Service commun a un rôle d'expertise et d'appui technique aux porteurs de projets sur les territoires et les exploitations, en concertation avec les CDA membres**

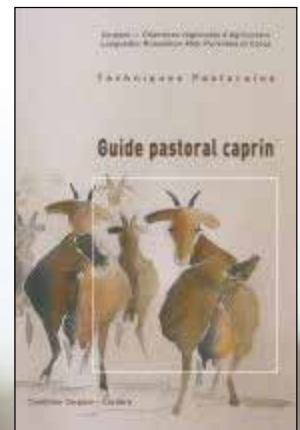
Il élabore des diagnostics pour des milieux pastoraux et leurs ressources, des systèmes d'exploitation pastoraux et des modes de valorisation et de gestion des surfaces agro-pastorales (pratiques et aménagements). Cela se traduit par des prestations ou des programmes d'actions sur les financements spécifiques nécessaires à la réalisation de diagnostics pastoraux d'exploitation et de plans de gestion dans le cadre de mesures agri-environnementales (biodiversité, prévention des incendies), de diagnostics d'estives, de mise en oeuvre de mesures compensatoires environnementales. Il est mobilisé également pour diagnostiquer les potentialités agropastorales d'un territoire préalablement à une installation ou dans le cadre d'un projet de développement local.

Durant l'année 2017, environ 90 diagnostics ont été réalisés.



- **Le Service commun a un rôle d'acquisition de références techniques sur les milieux, les pratiques et les systèmes pastoraux.**

En partenariat avec les autres acteurs du pastoralisme et de l'élevage, il a développé, partagé et diffusé des références, des outils et des méthodes (Outil de la stratégie alimentaire des systèmes d'élevage « StratAlim », outil de valorisation des milieux pastoraux « StratPasto »), publication d'adaptation aux changements climatiques (Géolocalisation des troupeaux prévention des incendies),... Il tient à jour un référentiel pastoral parcellaire, un référentiel des équipements pastoraux, des références techniques, des références systèmes et des ouvrages techniques. Le dernier ouvrage en date auquel le service a contribué est le guide pastoral caprin.



### 1. Politiques publiques

#### • Eau

Pour répondre aux enjeux essentiels de l'eau, la CRA a organisé son travail avec le réseau des Chambres départementales afin de bien prendre en compte les spécificités des deux bassins hydrographiques qui concernent l'Occitanie : Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse.

Avec deux chargés de mission Eau, la CRA assure la coordination des Chambres d'agriculture des bassins Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) au travers des animations respectives du groupe Eau pour le bassin Adour-Garonne et de la Commission Professionnelle « Eau et Agriculture » pour le bassin RMC.

Cette organisation permet de :

- renforcer la cohésion de la représentation agricole ;
- définir les positions à défendre et les dossiers à négocier avec les deux Agences de l'Eau ;
- co-construire et proposer les actions techniques et les mesures d'accompagnement à développer ;
- assurer l'interface avec le niveau national et le lien avec le réseau des référents de bassin (APCA, Comité National de l'Eau).

La CRA anime une Commission régionale Eau en charge du suivi et des propositions sur la politique régionale de l'eau, dont voici deux contributions :

- après les discussions et la participation aux consultations de 2015 concernant les politiques du 2<sup>ème</sup> cycle de la DCE (SDAGEs 2016-2021), toujours en lien direct avec les instances de bassin et des Agences de l'eau, la CRA a, dès mi-2017, fait part de propositions pour l'élaboration des XI<sup>èmes</sup> programmes d'intervention des Agences qui seront en œuvre pour la période 2019-2024.
- afin d'aboutir à un plan d'intervention régional fin 2018, la Région Occitanie a lancé en 2016 une démarche prospective intitulée H2O 2030. Cette stratégie régionale de gestion durable de la ressource à l'horizon 2030, constituera le volet eau du futur SRADDET.

Basée sur un état des lieux quantitatif et qualitatif de la ressource et une analyse des évolutions à l'échelle de territoires homogènes, cette démarche a conduit en 2017 à une phase de concertation associant l'ensemble des acteurs afin de partager les constats et proposer des solutions permettant l'adéquation besoins/ressources au regard des grands enjeux (croissance démographique, développement économique, qualité de l'environnement) et ce, dans le contexte du changement climatique.

Sollicitée en amont par les services de la Région Occitanie, la CRA a pu faire part de ses remarques et de son expertise au cours d'échanges techniques avec les bureaux d'études chargés d'accompagner la Région dans cette démarche.

A l'occasion de cette concertation, une centaine de représentants agricoles a participé activement aux différents ateliers territoriaux.

Les cahiers d'acteurs de la CRA et des CDA d'Occitanie et de leurs partenaires ont été réalisés et mis en ligne.

#### • Ecophyto II

La CRA Occitanie est fortement impliquée dans les actions de ce plan visant l'évolution des pratiques vers une moindre utilisation des produits phytosanitaires, tout en maintenant la performance économique des entreprises agricoles. La CRA assure trois missions :



#### ➤ La mission d'animation régionale du plan qui comprend :

- l'implication de la CRA dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions prévues par ce plan piloté en région par la DRAAF et la DREAL et associant la Région ainsi que les Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée. À ce titre, la CRA est associée au comité des financeurs de ce dispositif. Cela lui confère un rôle stratégique dans l'orientation des financements Ecophyto II vers le monde agricole et des aides aux investissements en faveur d'une meilleure application des produits phytosanitaires plus particulièrement ;
- l'appui aux structures agricoles dans leur implication dans les différentes actions du plan : accompagnement dans les réponses aux appels à projets ouverts dans le cadre du plan Ecophyto, que ce soit pour des actions de communication ou bien pour structurer des groupes d'agriculteurs innovants comme les « Groupes 30.000 » ou les groupes DEPHY ;
- la capitalisation et le transfert des résultats et expériences réussies d'agriculteurs engagés dans les actions du plan, notamment issus des 35 groupes DEPHY existants en Occitanie.

#### ➤ La mission de coordination du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire

Doté d'un budget de 1,5 M€, ce dispositif concourt notamment à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal, dont la CRA assure la direction de publication. Elaborés dans le cadre d'un très large partenariat régional (plus de 100 partenaires impliqués), 413 numéros du BSV sont édités pour les 24 éditions existantes en Occitanie permettant de fournir une analyse de risque sanitaire précise et conjoncturelle pour la grande majorité des espèces végétales cultivées dans notre région. À noter que c'est à partir de ce document de référence que doit s'élaborer toute préconisation d'un produit phytosanitaire.



Ce dispositif comprend également un volet d'étude de l'impact des pratiques sur la biodiversité qui a permis à la CRA de contribuer, avec des partenaires de la R&D, à l'élaboration de recommandations pour mieux intégrer la préservation de la biodiversité fonctionnelle dans les pratiques agricoles.

Enfin, la mission d'ingénieur territorial DEPHY sur la filière grandes cultures consiste à assurer la coordination d'une dizaine d'ingénieurs réseaux DEPHY animant des groupes d'agriculteurs sur le Sud-Ouest pour garantir la bonne mise en œuvre des objectifs et attendus du dispositif DEPHY. Cette mission comprend également un volet d'expertise important pour accompagner chaque ingénieur réseaux dans la recherche des solutions techniques les mieux adaptées aux verrous techniques identifiés par les agriculteurs.

- **Directive Nitrates**

En 2017, deux chantiers importants sont engagés par la DRAAF et la DREAL : la révision des 5<sup>e</sup> Programmes d'Actions Régionaux Nitrates et la révision du zonage Zone Vulnérable Adour-Garonne.

La CRA est associée aux phases de concertation destinées à avancer dans la révision de ces outils réglementaires. En amont de chaque réunion prévue dans ce cadre, et par l'intermédiaire de la Commission Environnement de la CRA, de nombreuses réunions techniques et politiques sont organisées par la CRA avec les CDA pour construire un argumentaire valorisant les évolutions de pratiques des agriculteurs. Grâce à la forte implication professionnelle au sein de cette commission et à l'expertise technique des Chambres d'agriculture nous avons obtenu le maintien des règles compatibles avec les objectifs de production tout en tenant compte des spécificités du territoire régional.

- **Agriculture biologique**

La CRA s'est fortement impliquée dans la mise en place et la contribution aux réunions de concertation de l'ensemble des familles professionnelles de l'AB régionale.

L'association interprofessionnelle, InterBio Occitanie, est constituée le 23 novembre 2017. Puis, InterBio Midi-Pyrénées a fusionné avec Interbio Occitanie le 25 juin 2018.

Dans le cadre de ce nouveau schéma de gouvernance, la CRA coordonne les actions relatives à l'amont des

**Interbio**  
Occitanie

filiales à travers les comités techniques, ainsi que les actions d'expérimentation. Le Comité d'Orientation Agriculture Biologique, incluant tous les partenaires régionaux, assure le pilotage de ces actions.

La CRA a proposé à la Région Occitanie, dès janvier 2017, d'accompagner les agriculteurs qui s'engagent dans l'agriculture biologique par un diagnostic préalable et un suivi les premières années de leur conversion.

Le dispositif Pass Expertise Bio, action du Plan BI'O, est proposé. La CRA a coordonné la réalisation de l'outil de diagnostic et le suivi associé.



## 2. Les actions en réseau

### • Agriculture biologique

Dans la continuité de son rôle de coordination en amont des filières, la CRA a organisé les premières journées techniques régionales en viticulture, en maraîchage et en grandes cultures.

Ces journées ont pour objectif d'apporter aux agriculteurs de la région une vision d'ensemble des expérimentations menées par les différents partenaires sur les techniques utilisées en agriculture biologique. Elles sont aussi l'occasion d'aborder les actualités en matière de réglementation ou les opportunités de commercialisation (Journée sur les stratégies de développement et perspectives de la filière Bovin lait bio du 10 février 2017).

Ces journées sont organisées en lien avec les CDA, les instituts techniques, les stations expérimentales, Interbio Occitanie,... Elles attirent entre 50 et 100 participants chaque année.

### • Plan de déploiement des cépages résistants

L'implantation de variétés résistantes en viticulture est un sujet d'actualité, au cœur des préoccupations des professionnels. Des progrès importants ont été réalisés au niveau des techniques de pulvérisation et des modes de conduite de la vigne. Réduire le nombre de traitements fongiques en choisissant du matériel végétal résistant ou partiellement résistant est une voie technique à développer.

Sous l'égide du Comité d'Orientation Viticole dédié à l'expérimentation dans la région Occitanie, la CRA et l'IFV, en collaboration avec les Chambres départementales, le CIVL et l'IVSO, proposent un plan de déploiement des cépages résistants en Occitanie.

- À ce jour, quatre variétés étrangères, expérimentées en Occitanie (Souvignier Gris, Muscaris B, Cabernet Cortis N, Prior N) sont primables dans les deux Bassins viticoles de la région depuis 2017, et quatre variétés issues de la recherche française (Floreale B, Voltis B, Artaban N, Vidoc N) sont agréées par les derniers Conseils de Bassin.
- 28 hectares sont implantés en 2018 (variétés de Bouquet, ResDur 2 et 3) grâce à un financement de la Région Occitanie.
- Les travaux en œnologie ont débuté à l'automne 2017.



Parcelle VATE SudExpé à Marsillargues (Hérault)

### • La signature d'une convention cadre de partenariat CRA et Fédération des Fruits et Légumes d'Occitanie

Cette convention a pour objet de définir les relations liant la CRA et la FFL dans l'objectif de développer des synergies et de rendre plus efficace l'intervention de chacune :

- La CRA et les CDA ont compétence sur les sujets qui concernent principalement l'accompagnement et le développement des filières sur le territoire, la remontée des besoins en expérimentation, leurs réalisations et la restitution des résultats et innovation auprès des exploitations agricoles et des groupes filières et territoires.
- La Fédération des Fruits et Légumes a, quant à elle, compétence sur les filières et les entreprises collectives du secteur (Organisations de Producteurs, AOP, entreprises de distribution ou transformation de fruits et légumes).

### • Lutte biologique contre le cynips du châtaignier

En Occitanie, le châtaignier est présent sur des dizaines de milliers d'hectares. Le verger fruitier cultivé en représente une petite partie, le reste de la surface étant utilisé pour d'autres usages (bois, pastoralisme, apiculture). C'est une source de revenu non négligeable pour de nombreuses exploitations.

Les premiers foyers de cynips sont découverts dans le Gard et l'Hérault en juin 2011. Les pertes de production peuvent atteindre 80%.

La seule méthode de lutte possible est l'introduction dans les châtaigneraies infestées d'un parasitoïde strictement inféodé au cynips du châtaignier, *Torymus sinensis*, dont les larves vont se nourrir de celles du parasite. Ce sont des lâchers « d'acclimatation » : l'auxiliaire s'installe, se multiplie et se dissémine dans le milieu.

De 2012 à 2018, 734 lâchers de *Torymus* sont réalisés en Occitanie. Pour une très grande majorité, l'installation de *Torymus* est très bonne, de même que sa diffusion naturelle et l'intensification de sa présence. Ces résultats sont le fruit d'une forte collaboration entre la CRA, les castanéiculteurs volontaires (formés par la CRA à la connaissance de la biologie de ces insectes, reconnaissance des symptômes) et la FREDON Occitanie (pour l'élevage des parasitoïdes).



*Torymus sinensis* sur galle



- **Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)**

En 2015, le comité technique régional PPAM Bio réunissant les différents acteurs de la filière, a sollicité la CRA pour mettre en place et coordonner un programme d'expérimentation. L'objectif est de répondre aux besoins de la filière régionale en matière d'approvisionnement local en plantes séchées et huiles essentielles de qualité produites en agriculture biologique.

En partenariat avec Arcadie, l'EPLFPA de Rivesaltes, et avec le soutien financier de la Région Occitanie, de l'Agence Bio (programme herbo bio méditerranée) et des entreprises de la filière, la CRA Occitanie a conduit deux actions :

- identification des variétés les mieux adaptées aux différents territoires régionaux et au marché afin de proposer les plus performantes aux agriculteurs candidats à la plantation de PPAM ;
- étude de la potentielle concurrence de l'enherbement de l'inter-rang (semé ou naturel) vis-à-vis du stress hydrique, de son impact sur la productivité, la qualité, la facilité de récolte et la durée de vie de la culture.

Des formations sont proposées aux techniciens des CDA et aux agriculteurs.



- **Soutien au développement d'une filière de montagne : l'exemple de l'oignon doux des Cévennes**

Cette filière labellisée par une AOP est structurée pour 80% de la production autour de la coopérative Origine Cévennes. Elle est reconnue GIEE en 2017 avec l'objectif de limiter l'emploi de pesticides et de favoriser les méthodes de lutte alternative ainsi que d'améliorer la qualité de ses produits sur une saison de commercialisation plus longue.

La CRA accompagne ses projets à travers des expérimentations et acquisitions de références : sélection de variétés précoces et de très bonne conservation, conservation en atmosphère contrôlée pour allonger la saison commerciale jusqu'à la fin du mois d'avril, techniques alternatives au désherbage chimique (en partenariat avec le Parc National des Cévennes), efficacité de produits de biocontrôle et techniques alternatives pour lutter contre les bioagresseurs.



*Expérimentations sur les techniques de désherbage alternatif contre les adventices*

- **Biodiversité**

La mise en place des réseaux de suivi des effets non-intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur la biodiversité, dans le cadre de l'épidémiosurveillance des cultures du plan Ecophyto, a été une opportunité pour la CRA de s'investir dans le domaine de la biodiversité en agriculture. Un partenariat s'est noué avec l'UMR INRA Dynafor.

Ce partenariat a permis d'organiser une journée technique régionale, de publier plusieurs travaux de synthèse et de collaborer à un projet de recherche SEBIOREF.

Plusieurs productions sont d'ores et déjà disponibles dont une série de fiches «Connaître la biodiversité utile à l'agriculture pour raisonner ses pratiques» qui fait écho à une demande grandissante de la part des techniciens de nos réseaux et des agriculteurs.

- **ClimAgri®**

La CRA Occitanie pilote l'étude ClimAgri® à l'échelle de la région. Il s'agit de réaliser un diagnostic énergie-gaz à effet de serre de l'agriculture régionale et de calculer le potentiel de stockage de carbone sur le territoire.

À partir du diagnostic de la situation initiale, la démarche ClimAgri® consiste à élaborer des scénarios d'évolution de l'agriculture à l'horizon 2050 et d'en simuler l'impact sur les consommations d'énergie, les émissions de GES et le stockage de carbone dans les sols et la biomasse aérienne.

- **Amélioration de l'efficacité énergétique des exploitations agricoles, la gestion et la valorisation de la matière organique**

Un partenariat avec l'ADEME, signé pour une durée de 3 ans, permet de mobiliser les Chambres départementales d'agriculture d'Occitanie sur ces thématiques via deux groupes métiers : « groupe énergie » et « groupe matière organique et sol ».

Concernant la partie énergie, les actions portent notamment sur l'accompagnement de projets photovoltaïques et de projets de méthanisation, sur le séchage en grange ainsi que sur les économies d'énergies dans les exploitations agricoles.

Concernant la matière organique et le retour au sol, le groupe travaille sur la mise à jour d'un guide des produits organiques avec une extension à l'échelle Occitanie, sur le compostage à la ferme ou sur les zones potentiellement épandables.



# Service 15 PROMOTION, AGRITOURISME, PRODUITS FERMIERS ET CIRCUITS DE PROXIMITÉ

## 1. Les actions en réseau avec les Chambres d'Occitanie

### • Le réseau BAF

La marque «Bienvenue à la Ferme» (BAF) est leader national et régional en vente directe et accueil à la ferme en termes d'effectifs et de diversité de prestations proposées. Elle totalise 6200 adhérents au niveau national et 1270 au niveau régional dont :

- 990 en vente directe,
- 190 en loisirs,
- 319 en séjours,
- 105 en restauration.



La CRA d'Occitanie anime le groupe des techniciens des 13 relais «Bienvenue à la Ferme» qui alimente la Commission Agritourisme Produits fermiers Circuits de Proximité (APFCP) de la CRA. Ce groupe œuvre au développement et à la valorisation de cette marque qui fête ses 30 ans d'existence en 2018.

La CRA coordonne aussi le déploiement d'une nouvelle offre de services depuis 2016, pour répondre au plus près des besoins des agriculteurs, dynamiser le réseau et s'orienter vers les nouvelles attentes des consommateurs. Bienvenue à la Ferme simplifie aujourd'hui son message client qui devient : « Mangez et Vivez Fermier ».

Concernant les actions collectives de promotion du réseau :

- en 2017, l'opération «Printemps à la Ferme : portes ouvertes» qui se déroule le 1<sup>er</sup> week-end de juin, s'étend à toute la région Occitanie permettant, en 2018, la participation de 170 fermes.
- le renforcement des actions de promotion de la CRA, comme par exemple le marché Capitole Fermier. L'édition 2018 de cette manifestation a mobilisé 100 producteurs fermiers sur la place du Capitole à Toulouse. Cette action est co-organisée par la CRA Occitanie et la CDA de la Haute-Garonne et se déroule le dernier samedi de juin. Dix partenaires (Mairie de Toulouse, Région, Interfel, Mimosas, IVSO, CNIEL, IRQUALIM, Gites de France, CRT, TISSEO) accompagnent cet événement.



### • Le réseau Produits Fermiers

Un groupe technique régional « Produits fermiers et Circuits courts » a été créé. Ses principales réalisations ont été l'élaboration de 70 fiches techniques références et la mise en place d'une attestation régionale harmonisée « Producteur Vendeur ». Suite à la l'épidémie d'influenza aviaire, il a réalisé un argumentaire demandant une flexibilité des normes liées à la formation et aux techniques d'abattage en aviculture. Des formations et des journées techniques décentralisées ont été mises en place.

### • La structuration de l'offre de produits régionaux

#### > Marchés de vente directe et drive fermiers

Un groupe de travail régional « Marché de producteurs de Pays » (MPP) a été créé, regroupant les 6 CDA portant la marque, avec pour objectifs de mutualiser les outils sur les lieux de vente et de réaliser des achats groupés interdépartementaux.

La CRA Occitanie a coordonné une étude menée auprès de 5 drives en 2017 avec l'École d'Ingénieurs de Purpan sur la thématique « Comment fidéliser de nouveaux clients ? ».

#### > Hors vente directe

Dans le contexte des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) et de l'Alimentation érigée en Grande Cause régionale par la Région Occitanie, la CRA accompagne le développement de la consommation régionale de produits agricoles locaux en s'engageant dans des projets de structuration de l'offre de produits régionaux sur le marché de gros et de la RHD (restauration collective).

Depuis une dizaine d'années, en complément de la vente directe, certaines Chambres (comme l'Ariège et la Haute-Garonne) se sont positionnées sur les marchés de gros et de circuits de proximité par la création de plateformes de distribution gérées par des agriculteurs. D'autres, développent aujourd'hui des projets similaires, par exemple la coopérative HaPy ou les projets de regroupement de l'offre basées sur les MIN.

Sur la base de toutes ces expériences, la CRA d'Occitanie agit pour définir une stratégie régionale fondée sur la mise en réseau des acteurs piliers de ce secteur et vise à créer une synergie régionale d'approvisionnement de proximité reposant sur les deux métropoles régionales : Montpellier et Toulouse.

RHD : Depuis 2016, la Chambre régionale d'agriculture anime le groupe régional de conseillers départementaux dédiés à la Restauration Hors Domicile et Collective.

En lien avec cette animation régionale et en réponse à un appel à projets de la DRAAF, la CRA a réalisé des outils de transfert de connaissances à destination des différents acteurs de la restauration collective (agriculteurs, acheteurs privés et collectivités) sur la mise en relation acheteurs/producteurs, avec notamment, un film de 3 min 30 intitulé « Manger local dans la restauration collective » et la réalisation de 3 fiches thématiques.

## 2. Animation du CPBR (Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional Occitanie)

La Chambre régionale d'agriculture anime une action de la Région Occitanie visant à valoriser les ressources génétiques locales par la structuration de projets collectifs de productions à partir des races domestiques et des variétés en conservation.

Cette animation a pour ambition de conserver vivant ce patrimoine naturel et culturel (conservation in situ) en maintenant la diversité génétique. L'enjeu est de maintenir la biodiversité domestique dans des schémas de production adaptés chez des agriculteurs, en leur

assurant une valeur ajoutée et un revenu décent.

Au-delà du suivi des 20 projets structurants du territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées, l'enjeu depuis 2016 réside dans l'élargissement du programme au territoire d'Occitanie. Ce sont donc 4 nouveaux projets qui ont été identifiés et accompagnés principalement autour du Parc Naturel de Camargue qui compte plusieurs races animales à faible effectif organisées en collectifs d'éleveurs.



## 3. Les événements et autres actions de promotion

### • Salon International de l'Agriculture (SIA)

Le SIA, deuxième salon le plus visité en Europe avec plus de 600 000 visiteurs, est un événement phare du monde agricole.

La CRA prend en charge la réservation, l'organisation et l'animation de l'ensemble de l'espace Occitanie. Elle encadre la participation des entreprises régionales, auxquelles elle propose plusieurs «formules découvertes» sur 3 ou 6 jours.

La CRA gère les espaces Bar à vins et

Bar à huîtres et, depuis 2018, un Bar à Foie Gras du Sud-Ouest. Elle organise un pôle animation avec un espace «animations culinaires».

En partenariat avec le CRT la CRA anime un espace Agriculture et Tourisme. La région Occitanie est devenue avec Nouvelle Aquitaine, l'une des régions les plus imposantes en termes de surface avec une superficie totale supérieure de 1800 m<sup>2</sup>.



### • Sud de France fête la Qualité

Cette manifestation, créée par la CRA et la Région Languedoc-Roussillon en 2008, permet au grand public de découvrir ou de redécouvrir toute la diversité des produits régionaux sous signes de qualité et d'origine.

En 2016, l'opération s'est étendue au nouveau territoire Occitanie et recense, à présent, 250 produits identifiés par des signes de qualité. Depuis sa création, l'événement s'enrichit d'animations variées autour de la mise en avant des produits emblématiques de nos terroirs, des producteurs, et de leur savoir-faire.

L'événement rassemble plus de 20 filières et 45 entreprises régionales.

2018 marque les 10 ans de l'opération, et la CRA profitera de cette occasion pour organiser une soirée festive via des animations musicales et pédagogiques innovantes.



### • Salon REGAL

La CRA est associée à l'organisation de ce salon depuis son origine en 2001. Elle assure la conception et l'organisation du hall pédagogique présentant les productions agricoles de la région, « La Ferme », et participe au hall « Nos produits fermiers ».

L'ambition de « La Ferme » est de faire connaître l'agriculture régionale dans toutes ses composantes aux nombreux visiteurs du salon, résidant principalement dans l'agglomération Toulousaine. Pour cela, la CRA s'entoure d'acteurs de l'agriculture régionale pour proposer des animations pédagogiques autour des différentes productions animales et végétales. Ainsi, ce sont plus de 50 structures agricoles qui contribuent à la réussite de cet événement. Il s'agit de syndicats de races, d'organisations de producteurs, d'organismes de formation, de Chambres départementales d'agriculture, d'instituts techniques ou d'interprofessions...

### Chiffres clés de la «Ferme»

- 110** journées de producteurs
- 25** stands différents
- 177** journées de techniciens mobilisés
- 4** pôles thématiques
- 266** élèves et enseignants de formations agricoles
- 50** structures agricoles mobilisées

Le Hall « Nos produits fermiers » est, quant à lui, dédié à la présentation, à la dégustation et à la vente de produits fermiers d'Occitanie inscrits dans une démarche régionale collective répondant au cahier des charges «Bienvenue à la Ferme» et «Marchés de Producteurs de Pays». La CRA Occitanie assure la prospection des exposants « Produits Fermiers ». Durant les 4 jours de la manifestation, en appui permanent auprès des producteurs exposants, elle coordonne avec l'implication des CDA un accueil continu pour renseigner les visiteurs sur les produits fermiers, ainsi que les activités de séjours et loisirs à la ferme.



### • Le Concours Général Agricole

Le Concours Général Agricole est l'un des meilleurs vecteurs de promotion de la richesse et de la qualité du patrimoine culinaire de notre région.

Reconnu et largement médiatisé, le Concours Général Agricole constitue un tremplin unique pour les produits du terroir et les vins. Les lauréats peuvent ainsi promouvoir leurs produits au travers de l'obtention de ces prix, qui leur apportent :

- une caution commerciale complémentaire, véritable gage de qualité,
- une légitimité de la valeur de leurs produits et de leurs savoir-faire,
- l'identification immédiate par les consommateurs.



Ce concours répond à une organisation très stricte à laquelle les Chambres d'agriculture et la CRA œuvrent rigoureusement depuis près de 10 ans.

La CRA Occitanie gère les 1000 entreprises d'Occitanie qui candidatent au CGA et leurs 4800 échantillons. On note une nette augmentation des échantillons et des candidats ces dernières années. L'importance de cette participation démontre l'intérêt économique d'un tel concours.

En 2018, la région Occitanie représente l'une des régions les plus médaillées avec 1155 prix, dont 970 médailles pour le secteur viticole et 185 pour les produits régionaux. La CRA souhaite valoriser d'avantage encore les lauréats en les mettant en avant lors de «Sud de France fête la Qualité».

### • La promotion de l'œnotourisme

Pour la 5<sup>ème</sup> année, la Chambre régionale d'agriculture publie l'Agenda régional des événements œnotouristique. La CRA collecte et consigne toutes les données concernant les manifestations collectives œnotouristiques (environ 300) auprès des différents contributeurs (Offices du Tourisme, Chambres d'agriculture, organismes du tourisme et du monde du vin). L'Agenda met en lumière les nombreuses initiatives de nos territoires, à partir du mois de mai, et invite le public à découvrir nos vignobles.

Plus d'un millier d'exemplaires de l'agenda sont imprimés ainsi que 200 000 flyers. Une version numérique est consultable en ligne sur les sites de la CRA Occitanie et du CRT, ou sur smartphone.

Afin d'améliorer la visibilité et la notoriété de cet agenda, trois vidéos de 3 minutes présentant chacune deux événements œnotouristiques, ont été tournées en 2018 et mises en ligne sur les sites du Métropolitain, du CRT et de la CRA.

Deux manifestations par semaine sont publiées sur l'agenda du site internet du Métropolitain, et une insertion sur la revue du même nom a été faite en juin, juillet et septembre.

Au-delà des offices du tourisme, cette année les flyers sont également mis à la disposition du public dans certains aéroports d'Occitanie (Toulouse, Montpellier, Béziers, Rodez), et auprès de cavistes et Maisons du Vin et du Tourisme.





# 18 Service INNOVATION – R&D – DEVELOPPEMENT ET CONSEIL

Une large consultation des Chambres départementales d'agriculture a abouti, durant l'année 2017, à la création d'un service régional « Innovation – R&D – Développement et conseil » (Service régional IRD), au sein de la CRA au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 1. L'objectif stratégique du service régional IRD

Il assure le ressourcement et la montée en compétences des conseillers et des techniciens des Chambres d'agriculture afin d'améliorer et dynamiser le conseil aux agriculteurs.

Pour cela, la spécificité du Service régional IRD est de fonctionner en mode projet pour chacune de ses composantes et en réseau avec les Chambres départementales d'agriculture. Ces dernières ont ainsi désigné un référent IRD, membre de l'équipe de direction de leur établissement, ayant pour mission de co-construire et de co-réaliser

## 2. Le périmètre d'action et les missions du Service régional IRD

Il pilote le nouveau Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR), désormais construit et piloté à l'échelle d'Occitanie à compter de l'année 2018 ;

Il assure la coordination régionale de l'expérimentation consistant, en lien avec les pouvoirs publics, à organiser chaque année, la concertation entre les partenaires et les Chambres d'agriculture lors de l'élaboration puis de la capitalisation des programmes d'expérimentation réalisés en région ;

Il met en place, début 2018, une cellule régionale « appels à projets » ayant vocation à être la déclinaison en région de l'UMS-APIE nationale (ACTA-APCA) et donc à fonctionner à parité avec les instituts techniques, dont l'objectif est d'organiser la réponse concertée aux appels à projets et d'être plus performants dans le résultat de ces appels à projets.

Il pilote le dispositif régional de collecte et de diffusion des références, réalisées par les Chambres d'agriculture, en lien avec l'IDELE, ainsi que le développement des outils pour le conseil.

Il organise le ressourcement des conseillers et des techniciens agricoles dont voici les principales actions prévues :

- des actions de diffusion-transfert des résultats des projets d'expérimentation et de développement, organisées en partenariat avec les Instituts techniques. Les premiers événements (journées techniques, « webinaires » ou conférences théma-

tiques, visites d'exploitations innovantes,...) sont programmés à l'automne 2018.

Une autre spécificité forte du Service régional IRD est de travailler en partenariat étroit avec les instituts techniques ainsi qu'avec les autres acteurs de la chaîne de l'innovation et du conseil aux agriculteurs.

Une Commission IRD a été créée fin 2017 avec pour objectif, de définir les orientations du Service régional IRD et de piloter les actions à conduire.

**LE SERVICE RÉGIONAL IRD**  
« Innovation – R&D – Développement et conseil »

afin de relever les défis actuels (enjeux économiques, environnementaux, climatiques, sociaux) et, d'une façon générale, répondre aux besoins exprimés par la société, les innovateurs d'aujourd'hui et les agriculteurs d'aujourd'hui à la multiplication de leurs exploitations agricoles. Pour cela, l'innovation et la recherche-développement (R&D) sont une priorité stratégique pour l'agriculture de la région Occitanie qui, par leurs pratiques, se font innovateurs, innovent, améliorent le dispositif de conseil, le développement et la formation des agriculteurs par leurs groupes.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de créer au sein de la CRA, au sein de la Commission Occitane des Chambres d'Agriculture (COCOA), un service régional IRD travaillant en réseau avec les CRA. Cette organisation est destinée à assurer le ressourcement et la formation des référents IRD en Occitanie. Il s'agit de dynamiser l'innovation au profit de conseil afin de développer et renforcer la capacité d'innovation du réseau des Chambres d'agriculture de la région Occitanie.

Cette ambition ne peut être atteinte sans renforcer le partenariat avec les acteurs de la chaîne de l'innovation en région, en particulier avec les instituts techniques et les pouvoirs publics. Le rôle du référent IRD est de faciliter la mise en œuvre de projets innovants et de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs.

**L'objectif stratégique du service régional IRD est d'assurer le ressourcement et la montée en compétences des conseillers et des techniciens des Chambres d'agriculture**

- d'organiser la diffusion des résultats des projets d'expérimentation et de développement. Ces actions de diffusion seront réalisées à l'échelle régionale par les référents IRD, les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie et les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie.
- d'organiser la diffusion des résultats des projets d'expérimentation et de développement. Ces actions de diffusion seront réalisées à l'échelle régionale par les référents IRD, les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie et les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie.
- d'organiser la diffusion des résultats des projets d'expérimentation et de développement. Ces actions de diffusion seront réalisées à l'échelle régionale par les référents IRD, les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie et les référents IRD des Chambres départementales de la région Occitanie.

tiques, visites d'exploitations innovantes,...) sont programmés à l'automne 2018.

- Des formations-actions organisées avec RESOLIA afin de contribuer à la montée en compétences des conseillers et techniciens : la première formation-action se déroulera de novembre 2018 à avril 2019 sur la thématique « sol-agronomie-travail du sol ».

- La mise en place d'un centre de ressources IRD, destiné aux 700 à 750 conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture d'Occitanie, ayant pour objet, d'une part, d'informer régulièrement sur les actualités R&D et, d'autre part, de capitaliser et d'organiser l'information pour constituer la bibliothèque numérisée technique et économique du conseiller ; un prototype de ce centre de ressources IRD est expérimenté de juillet à septembre 2018 pour une mise en service en fin d'année 2018.

Une orientation forte de l'organisation régionale IRD des Chambres d'agriculture d'Occitanie est de renforcer les partenariats avec les Instituts techniques. C'est dans cette optique que la feuille de route IRD a été élaborée de septembre 2016 à février 2017. Co-construite et co-signée avec l'ACTA en région, au titre des instituts techniques, elle a pour objet de définir les orientations stratégiques et les thématiques prioritaires en matière d'innovation et de R&D au service des agriculteurs.

**FEUILLE DE ROUTE**  
INNOVATION - RECHERCHE - DEVELOPPEMENT (IRD)

La feuille de route « Innovation - Recherche - Développement (IRD) » a pour objet de définir les orientations stratégiques et les thématiques prioritaires en matière d'innovation et de R&D au service des agriculteurs. Elle est élaborée de septembre 2016 à février 2017. Co-construite et co-signée avec l'ACTA en région, au titre des instituts techniques, elle a pour objet de définir les orientations stratégiques et les thématiques prioritaires en matière d'innovation et de R&D au service des agriculteurs.

**L'innovation : une priorité stratégique pour l'agriculture et l'agro-alimentaire de la région Occitanie**

Le conseil agricole connaît aujourd'hui une problématique forte pour les agriculteurs. Il s'agit de saisir les opportunités de la recherche-développement (R&D) et de l'innovation pour améliorer la performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture. Pour ce faire, il est essentiel de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs.

Le conseil agricole connaît aujourd'hui une problématique forte pour les agriculteurs. Il s'agit de saisir les opportunités de la recherche-développement (R&D) et de l'innovation pour améliorer la performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture. Pour ce faire, il est essentiel de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs.

Le conseil agricole connaît aujourd'hui une problématique forte pour les agriculteurs. Il s'agit de saisir les opportunités de la recherche-développement (R&D) et de l'innovation pour améliorer la performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture. Pour ce faire, il est essentiel de développer un réseau d'acteurs innovateurs et de développer un réseau d'acteurs innovateurs.

### 3. Les actions exemplaires :

#### • Un investissement conséquent des Chambres d'agriculture d'Occitanie dans les politiques d'innovation et de développement, dont voici quelques illustrations :

- 27 réseaux DEPHY animés par les Chambres (sur un total de 35),
- 39 GIEE animés par les Chambres (sur un total de 93),
- 16 GO PEI animés par les Chambres (sur un total de 31),
- 25 groupes « 30 000 » animés par les Chambres,
- 9 stations d'expérimentation pour la plupart spécialisées en cultures pérennes,
- 216 fermes de références suivies en élevage ruminant,
- 89 fermes-ouvertes organisées depuis 2014 dans le cadre d'Innov'action.

#### • La volonté de la CRA Occitanie de s'engager dans la réponse aux appels à projets de R&D et à la réalisation de ces projets

Voici une liste non exhaustive de ces projets depuis 2016 :

#### ➤ DEPHY EXPE REDUCE - Réduction des herbicides et Durabilité en agriculture de Conservation en Occitanie

L'objectif est d'évaluer les performances multicritères de systèmes de cultures économes en pesticides conduits en agriculture de conservation des sols (gestion de la flore adventice dans des systèmes sans labour et sans glyphosate).

Période : avril 2018-décembre 2023 (69 mois).

#### ➤ CASDAR 3C2A - Doubles Cultures : Opportunités, faisabilité et multiperformances de cultiver 3 cultures en 2 ans dans le Sud-Ouest de la France

L'objectif est d'évaluer la faisabilité et les différents niveaux de performance de pratiques de doubles cultures (en dérobée ou en relai) en associant expérimentations sur un réseau de fermes et en stations (essais analytiques) et modélisation afin notamment d'évaluer les effets de scénarii climatiques sur les performances obtenues.

Période : Janvier 2019- Juin 2022 (36 mois).

#### ➤ BAG'AGES - Bassin Adour-Garonne : quelles performances des pratiques Agroécologiques ?

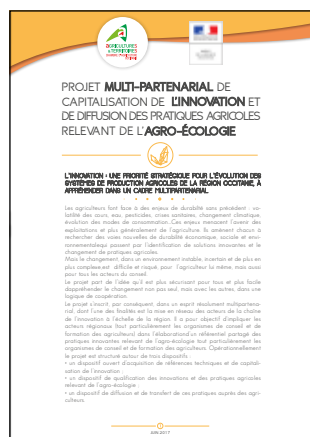
L'objectif de ce projet multipartenarial est d'évaluer les performances des systèmes de culture en agriculture de conservation et favorisant la couverture des sols par la rotation et l'utilisation des couverts végétaux.

Période : 2016 – 2020.

#### ➤ Un référentiel de pratiques agroécologiques en grandes cultures, arboriculture et viticulture en Occitanie

L'objectif du projet est d'élaborer un référentiel technique qui sera qualifié, à dire d'experts, et partagé dans un cadre multipartenarial entre les acteurs en région de la chaîne de l'innovation et du conseil aux agriculteurs.

Période : juillet 2018 à décembre 2019 (18 mois).



➤ **LANDMARK** est un projet lauréat de l'appel à projets Horizon 2020 « Soil quality and functions » axé sur la gestion durable des sols. Il est piloté par TEAGASC, l'organisme irlandais chargé du développement de la production agricole et alimentaire. Il réunit 22 partenaires de 14 pays de l'Union Européenne, ainsi que des partenaires de la Suisse, de la Chine et du Brésil. En France, les partenaires de LANDMARK sont l'INRA, l'ESITPA, l'APCA et quatre Chambres régionales d'agriculture dont Occitanie.

Le rôle de la CRA Occitanie dans ce projet a consisté à organiser et animer des « focus groupes » d'agriculteurs innovants et de conseillers sur la thématique sol, puis à produire une contribution écrite sur les fonctionnalités du sol dans les conditions pédoclimatiques du Sud-Ouest de la France.

Période : 2014 à 2016.

#### ➤ Les taillis à courte rotation (TCR) sont-ils une solution dans les futures bioraffineries régionales ?

L'objectif est de déterminer le potentiel agronomique des espèces forestières adaptées à différentes situations pédoclimatiques (espèces, densité), le profil « chimie verte » et d'étudier l'opportunité du développement des TCR sur le territoire.

Période : 2016-2018.

#### ➤ PATATE DOUCE (*Ipomea batatas*)

L'objectif est de proposer différentes variétés à la demande des entreprises IAA de la région et d'agriculteurs en recherche de diversification. Une fiche technique de culture adaptée à différentes conditions locales est proposée.

Période : 2015-2017.

#### ➤ CAP TRAP

L'objectif est de mettre au point un compteur connecté et automatique des principales tordeuses arboricoles (carpocapse de la pomme, tordeuse orientale du pêcher, carpocapse de la châtaigne). La mise en réseau qui en découle assure un suivi des populations de ravageurs, améliore le conseil technique ainsi que le suivi des parcelles de références dans le cadre du bulletin de santé du végétal (BSV).

Période : 2016 – 2018.

#### ➤ Evaluation des techniques de désherbage alternatives en maraîchage

Les objectifs sont d'expérimenter de nouvelles stratégies associant méthodes alternatives, prophylaxie et traitements ainsi qu'une mécanisation adaptée pour, d'une part, améliorer les itinéraires de désherbage et diminuer le temps de main d'œuvre (notamment pour le désherbage manuel dans le cas des exploitations en agriculture biologique) et, d'autre part, diminuer voire exclure les traitements herbicides chimiques.

Période : 2016-2017.

#### ➤ CASTASELECT

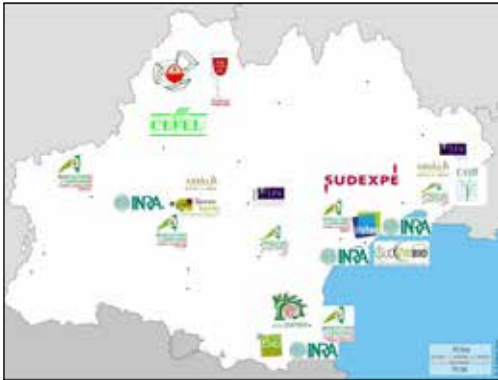
L'objectif du projet est d'anticiper l'impact du changement climatique sur les châtaigniers en réalisant une évaluation de différentes variétés de châtaignes dans plusieurs contextes de production afin de compléter la grille d'évaluation. Il s'agit également de s'intéresser aux porte-greffes pour identifier le matériel végétal le plus approprié.

Période : 2018 - 2020.



- **La coordination régionale de l'expérimentation en productions végétales assurée par la CRA Occitanie**

Afin de faire face aux enjeux d'une concurrence commerciale accrue, du changement climatique et d'une demande d'engagement social des entreprises (RSE), l'expérimentation en productions végétales, principalement axée jusqu'à présent sur l'adaptation variétale et les techniques culturales, s'oriente désormais vers l'innovation technologique (OAD), la lutte contre les bio-agresseurs (via la diminution des intrants et la mise en œuvre des méthodes alternatives) ainsi que vers la qualité des produits.



*Les stations d'expérimentation*

La CRA Occitanie assure la coordination régionale de l'expérimentation dont l'objectif est d'organiser la concertation entre les Chambres départementales d'agriculture et les partenaires pour l'élaboration des programmes d'expérimentation réalisés en région, puis la capitalisation des résultats. Cette mission s'organise autour des Comités d'orientation de la CRA Occitanie, associant les organisations professionnelles agricoles et les instituts techniques par filière (viticulture, fruits et légumes, grandes cultures).

- **L'élaboration du PRDAR Occitanie 2018 - 2020**

En 2017, la CRA Occitanie a procédé à la fusion des PRDAR Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en un seul PRDAR Occitanie sur la période 2018-2020, dans un processus de convergence du contenu des actions de développement des anciens programmes. Ce processus s'est établi en prévoyant dès les premiers travaux :

- de construire l'architecture du PRDAR Occitanie 2018-2020 en l'adossant aux orientations du Projet Agricole Régional et en lien direct avec les Commissions et Comités d'orientation de la CRA,
- d'intégrer les recommandations issues de l'évaluation accompagnée des PRDAR LR et MP initiée en juin 2017, portant notamment sur la gouvernance du programme et les projets pilotes régionaux,
- d'intégrer les évolutions des missions des Chambres d'agriculture et notamment en lien avec la création du Service IRD.

Le PRDAR Occitanie est mis en œuvre par 54 organismes de développement agricole d'envergure régionale ou départementale (Chambres d'agriculture, services de remplacement, associations...) et mobilise près de 300 agents de développement représentant l'équivalent d'environ 110 ETP. Le coût total prévisionnel pour 2018 est de près de 9 millions d'euros pour une dotation CASDAR sollicitée de 5,15 millions d'euros.

- **Innov'Action**

Depuis 2014, les Chambres d'agriculture sont engagées dans cette action visant à organiser des journées portes-ouvertes dédiées à l'innovation pour une agriculture performante sur le plan économique, social et environnemental. Ces journées favorisent les échanges entre agriculteurs, ainsi que le transfert de pratiques et de connaissances.

Depuis 2014, un total de 89 fermes innovantes ont été repérées avec l'organisation d'autant de portes ouvertes. Cela représente en moyenne 25 opérations portes ouvertes par an, mobilisant environ 900 participants.



- **Le projet MesP@rnelles**

La plateforme de service MesP@rnelles est aujourd'hui le leader du service en ligne aux agriculteurs avec 30 000 abonnés en France et 4 000 abonnés en Occitanie.

Le déploiement de la solution MesP@rnelles en Occitanie repose sur un dispositif piloté par la CRA Occitanie qui s'appuie sur :

- un référent MesP@rnelles par département,
- une équipe back-office en charge du bon fonctionnement de la plateforme.
- une assistance téléphonique aux abonnés d'Occitanie ouverte du lundi au vendredi via un numéro unique.

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux chambres départementales de proposer un service sécurisé, fiable et réactif. Côté prospective, la plateforme de services MesP@rnelles poursuit ses évolutions et ses développements stratégiques dans les domaines suivants : inter connectivité avec l'image aérienne, outils d'aide à la décision, consoles embarquées...



*Stand MesP@rnelles au salon SITEVI 2017 : visite de Mr Stéphane TRAVERT, ministre de l'agriculture, et de Mme Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie*

Le nouveau Service régional « Comptabilité Finances » (SRCF) s'inscrit dans le cadre de la mise en application du décret du 13 mai 2016 relatif à l'organisation et aux missions du réseau des Chambres d'agriculture. Cela s'est traduit par le transfert au sein du SRCF, au 1<sup>er</sup> juillet 2017, de 14 agents de CDA (13,4 ETP).

Compte tenu de l'équipe déjà en place à la CRA, le SRCF compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 17 agents pour un total de 16,40 ETP.

Le SRCF a pour missions :

- de réaliser, pour le compte des 14 établissements de la région, les tâches du socle de base de la fonction support comptabilité-finances (traitement comptable de la chaîne des dépenses et des recettes, traitement comptable de la paie) ;
- d'harmoniser les pratiques, les méthodes et les procédures comptables et de contrôler leur mise en œuvre ;

## Les actions engagées

### • Migration vers le nouveau logiciel de comptabilité QUALIAC

Compte tenu des agendas, la priorité a été mise sur le chantier de migration des comptabilités vers le logiciel QUALIAC et plus particulièrement, sur la phase de formation qui s'est déroulée fin 2017 et début 2018. En parallèle, un travail de pré-paramétrage conséquent a été engagé.

Suite à une décision du national et pour des raisons techniques, l'outil QUALIAC n'a pu être déployé que sur un nombre limité de régions dont l'Occitanie ne fait pas partie ; cette migration étant reportée pour Occitanie en 2020. Cependant, le travail engagé et les efforts fournis gardent tout leur intérêt, considérant qu'ils constituent des étapes de convergence vers le nouveau mode GBCP : anticipation de la gestion des habilitations, sensibilisation des personnels aux nouvelles étapes des processus (demande d'achat, engagement juridique, service fait, demande de paiement)... De plus, le réseau Occitanie a manifesté sa volonté de continuer à s'investir très intensément sur ce projet via la continuation du travail de préparation et de paramétrage ainsi que par une forte implication auprès du groupe projet national.

### • Adaptation des référentiels comptables

Le nouveau plan comptable, préconisé par le DGFIP, a été activé dès janvier 2018 sur l'ensemble des établissements de notre région (à deux exceptions temporaires près pour des raisons techniques). En parallèle, une grille analytique universelle Occitanie a pu être conçue, permettant de couvrir tous les cas de figure rencontrés par les Chambres, elle a été validée et mise en œuvre dès le début de l'exercice 2018. Ainsi, les comptes 2018 de l'ensemble des chambres d'agriculture de la région auront la même qualité d'expression.

### • Harmonisation des pratiques et méthodes

Un important chantier de recensement, d'étude et de formalisation des processus techniques administratifs et comptables est lancé. L'objectif de ce chantier est de conduire les organisations actuelles vers une configuration GBCP. Une méthodologie a été ciblée et

- d'harmoniser, en concertation avec les responsables financiers des établissements, les dispositifs de contrôle interne et de gestion, et de contrôler leur mise en œuvre.

En outre, le SRCF doit également amener le réseau administratif et comptable Occitanie vers une organisation conforme aux règles et objectifs de la nouvelle Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) définie par le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Pour mener à bien ces missions, un groupe-projet « Comptabilité-Finance » a été constitué en janvier 2017, composé de deux directrices référentes de CDA, de cinq chefs de service comptable de CDA et du chef du SRCF salarié de la CRA. Ce groupe initie la démarche de régionalisation de la fonction, en identifiant les processus fonctionnels concernés et en ciblant un schéma d'organisation qui s'appuie sur 4 unités territoriales opérationnelles (UTO).

engagée dont l'aboutissement sera un recueil de procédures communes qui, à terme, pourra être déployé sur l'ensemble des établissements. Ce projet comprend aussi un volet de sensibilisation des services « métiers » dont l'implication dans les procédures administratives est renforcée par les nouvelles règles établies. L'ambition de ce projet se départit de la question du report de la mise en place du logiciel QUALIAC, considérant que ce report ne constitue pas un obstacle à la mise en place de nouvelles procédures organisationnelles dont l'impact informatique peut momentanément être supporté par les outils actuellement en vigueur. Alliée à l'uniformisation des référentiels comptables et analytiques, l'harmonisation des procédures constituera le vecteur fondamental de régionalisation de la fonction comptable et financière.

### • Le management régional de la fonction comptable et financière

Au-delà des aspects techniques et de la difficulté de mettre en place un management efficace tant que l'impératif d'harmonisation n'est pas abouti et les premiers aménagements opérationnels engagés, le management régional se met peu à peu en place. Tout d'abord avec l'appui des directeurs des CDA qui veillent à ce que les conditions soient réunies pour que puisse s'exercer un travail de qualité. Un autre aspect positif est le fonctionnement qui s'est instauré avec le Groupe Projet Comptabilité Finances Occitanie, tuteuré par une directrice référente, qui fait le lien avec le comité des directeurs, et animé par le coordinateur régional. Il est composé de chefs de services impliqués et forces de proposition. Régulièrement réuni, ce groupe constitue un instrument très opérationnel d'analyse, de préparation et de proposition qui permet d'avancer rapidement dans les investigations, et également d'entretenir un lien organique nécessaire au bon fonctionnement des différents établissements. Enfin, les membres du SRCF sont très impliqués et très ouverts à l'évolution de la fonction, évolution qui devrait à court terme engendrer un remodelage de leurs attributions que ce soit sur le plan fonctionnel et/ou périmétrique.

## 22 Service régional

# SYSTEMES D'INFORMATION

La fusion des régions, en 2016, a été l'opportunité de créer un Service régional « Systèmes d'Information » (SRSI) ; l'objectif étant de construire, en optimisant les ressources et les coûts, un Système d'Information pour les 14 Chambres d'agriculture de la région, ses 1000 collaborateurs et ses 75 000 clients potentiels. Ce système d'Information doit garantir et conforter les compétences de nos ingénieurs et techniciens sur les marchés du conseil et de la formation, optimiser la gestion administrative de notre réseau et permettre à nos élus une analyse fine des problématiques ainsi qu'une prise de décision pertinente.

### Le service régional SI est structuré pour intervenir dans trois principaux domaines :

- La gestion des applications et des données, en lien avec les métiers et le niveau national,
- Le déploiement et le fonctionnement des infrastructures serveurs et réseaux,
- L'assistance aux utilisateurs et le support de proximité.

#### • Les applications et les données

Un important travail d'harmonisation et de rationalisation des applications utilisées par les Chambres d'agriculture a été conduit depuis la fusion en 2017. On notera en particulier la fusion des bases clients et de l'application de gestion «Octagri».

D'autres logiciels tels que Linéal Contrat pour la gestion des contrats d'apprentissage ou le CFE ont également été mutualisés. Fin 2018, la quasi-totalité des logiciels métiers auront été centralisés et seront administrés régionalement.

Une convergence vers des applications proposées nationalement a également été amorcée de façon très significative. La messagerie nationale, par exemple, est utilisée par 12 Chambres d'agriculture dans la région.

Des travaux conséquents de reprise de données et de préparation de la migration des 14 comptabilités et payes des Chambres d'agriculture d'Occitanie vers des outils nationaux uniques, SI Finance et SI Ressources Humaines ont été menés à bout.

Si la bascule vers le SI Finance est reporté d'une année, le «SI Ressources Humaines» est en cours de déploiement et sera bien opérationnel fin 2018.

#### • Infrastructure, Réseau et sécurité

Une équipe technique assure de façon continue le maintien en condition opérationnelle des équipements serveurs et réseaux supportant l'ensemble du patrimoine applicatif.

Elle œuvre au bon fonctionnement et à l'optimisation de ces moyens techniques mis à disposition de nos agents ou supportant des services proposés à nos clients : sites Internet, extranets, serveurs MesP@rcelles, ...

D'importants travaux de fusion et de rationalisation des équipements ont également été opérés depuis la création du service.

Le décret du 13 mai 2016, relatif à l'organisation et aux missions du réseau des Chambres d'agriculture, a conforté la constitution de ce service, par l'intégration des informaticiens départementaux. Ainsi, au 1<sup>er</sup> Juillet 2017, 10 agents des Chambres départementales y ont été transférés (9,3 ETP). Le SRSI compte aujourd'hui 16 agents pour 14,8 ETP.

#### • Support Utilisateur

Seule une partie des tâches réalisées par les informaticiens de proximité nécessite réellement une présence sur site ; le reste des actions pouvant être réalisées à distance, pour le compte de la région.

Fort de ce constat et afin d'assurer un service d'assistance informatique homogène, de qualité et avec une réactivité satisfaisante pour tous, un centre de support informatique centralisé a été mis en place début 2018.

Dans un souci d'optimisation et de professionnalisation du service rendu, une plateforme centralisée d'assistance et de support informatique aux utilisateurs (hotline) est proposée.

Une permanence est assurée par les informaticiens pour prendre en charge et traiter l'ensemble des demandes d'assistance informatique de la région. Plus de 1 500 demandes ont été traitées sur le premier semestre 2018.

#### • Participation à l'échelon national

En parallèle des missions menées régionalement, l'équipe informatique contribue largement à la réalisation et au pilotage de projets d'envergure nationale : Gestion de la relation Client, SI Finances, SI RH, Logiciels élections, Messagerie et outils collaboratifs, etc...

Elle est également très impliquée dans la construction de la Direction Nationale des Systèmes d'Information, qui verra le jour en 2019. 7 agents sont ainsi impliqués à l'échelon national, pour un total de 4,35 ETP.



Directement rattaché à la direction de la Chambre régionale, le pôle Communication accompagne les services dans leurs actions de communication. Il veille à valoriser le travail des agents de la CRA en élaborant des supports graphiquement cohérents avec le thème abordé, et en les accompagnant dans le choix des supports et canaux

## Le web, pivot de la communication

Depuis de nombreuses années, nous privilégions le web dans notre communication. C'est pourquoi, lors de la fusion des deux CRA Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le pôle a créé le site Internet de la Chambre régionale d'Occitanie afin de valoriser les premières réalisations de la nouvelle Chambre et conserver un accès à plus de 300 publications des CRA LR et MP.

En 2016, les CDA et la CRA Occitanie ont souhaité refondre l'ensemble de leurs sites web en adoptant l'outil commun du réseau des Chambres d'agriculture (OPUS), permettant de réaliser des sites web plus actuels (et notamment responsive design) tout en mutualisant une partie des contenus. Ce projet, animé par la CRA et conduit avec le Groupe des webmasters a permis d'ouvrir 14 sites corporate ou extranet (6 sites sont en cours de construction en 2018). Il se poursuit désormais par un accompagnement technique des CDA, une réflexion sur les sites extranet et la mutualisation d'informations sur des travaux régionaux (publications, vidéos, actualités...).

En 2018, le pôle communication participe à l'élaboration d'un futur site Intranet régional des chambres d'Occitanie sur la plateforme OPERA portail. Cet Intranet donnera notamment accès au Centre de ressources IRD, actuellement en test auprès des référents IRD, et sera en lien avec la plateforme de gestion des connaissances des Chambres d'agriculture OPERA connaissances pour le volet Bibliothèque électronique du conseiller.

pour une diffusion optimale. Par ailleurs, il relaie toutes les actualités de la CRA ainsi que les résultats de ses travaux sur son site Internet <https://occitanie.chambre-agriculture.fr>. Enfin il assure une veille documentaire pour les collaborateurs.



Site internet de la CRA Occitanie

## La veille informationnelle : une base solide pour les projets de la CRA

Pour les collaborateurs de la CRA, le pôle communication réalise quotidiennement une revue de presse régionale axée sur l'actualité agricole et environnementale, l'innovation et la restitution des actions des chambres d'agriculture. Cette revue de presse est aussi en ligne sur certains sites Internet des CDA et de la CRA Occitanie.

Actif depuis ses origines au sein du réseau national Gestion de l'information des Chambres d'agriculture, le pôle Communication participe aux veilles thématiques et réglementaires diffusées aux collaborateurs des Chambres (près de 8000), à la gestion de la plateforme de veille nationale et co-anime avec les chargés de mission APCA les projets du réseau Gestion de l'information.



Exemples de réalisations du service communication

# BUREAU

## de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

- **Président** : Denis CARRETIER
  - **1<sup>er</sup> Vice-Président** : Jacques MOLIERES
  - **2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Christine VALENTIN
  - **3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Jean-Louis CAZAUBON
  - **4<sup>ème</sup> Vice-Président** : Philippe VERGNES
  - **5<sup>ème</sup> Vice-Président** : Yvon PARAYRE
  - **Secrétaire** : Michel GUALLAR
  - **Secrétaires-adjoints** : Christophe CANAL  
Jérôme DESPEY  
Dominique GRANIER  
Jean-Claude HUC  
Bernard MALABIRADE  
Jean-Paul RIVIERE  
François TOULIS
- 
- **Invités permanents** : Philippe JOUGLA  
Roland LE GRAND  
Serge VIALETTE

